



JARDIN D'ENFANT du Centre Social de l'Orangerie

29 avenue du 11 Novembre
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

Pour établir le dossier jardin d'enfants de votre enfant il est nécessaire de nous fournir :

Administrativement :

- Vos numéros de sécurité sociale
- Vos numéros de téléphone (domicile portable travail)
- Adresse
- Nom et adresse de vos employeurs
- Numéro CAF
- Les photocopies du livret de famille
- Justificatif de domicile
- Les noms des personnes autorisées à venir chercher votre enfant avec leur lien de parenté et leurs numéros de téléphone
- La cotisation de 19 euros si possible par chèque à l'ordre du Centre Social de l'Orangerie à ne pas régler si vous en avez déjà une en cours au centre social en utilisant un autre secteur

Santé :

- Photocopie des pages vaccinations uniquement
- Ordonnance à faire établir auprès de votre médecin (en cas de fièvre supérieure à... donner... à l'enfant nom – poids) pour les nouveaux arrivants
- un certificat précisant que l'enfant peut être en collectivité sans ou avec précautions particulières

À la rentrée prévoir dans le casier de l'enfant :

- Une tenue complète de rechange (plusieurs culottes et tenues dans la période d'acquisition de la propreté)
- Une casquette
- Une paire de pantoufles
- Une paire de bottes de pluie

Tous les vêtements et les affaires de votre enfant doivent être impérativement marqués à son nom.

Si vous avez besoin de joindre Chantal CAILLOT, vous pourrez le faire au 06 06 81 89 27 ou au Jardin d'Enfants 04 72 38 37 55, ou par mail c.caillot@centresocialdelorangerie.fr